



Un TRAVAIL bien pensé, Un ÉLEVEUR satisfait !

Des solutions pour faciliter l'organisation du travail

DÉVELOPPER L'ENTRAIDE À TRAVERS LA BANQUE DE TRAVAIL DE MONESTIÉS (81)

Partages d'expérience avec :

Bernard DUCROS

Christian GUY



- ▶ Bernard DUCROS – 40 ans
éleveur bovins viande / veaux d'Aveyron
- ▶ Christian GUY – 58 ans
éleveur bovins viande (bovins lait
jusqu'en 2016)

CARTE D'IDENTITÉ

- ▶ **Créée en 2004** après une année de réflexion et de préparation par 4 agriculteurs à titre individuel et 2 GAEC de 3 associés chacun, dans un rayon de 6 km environ.
- ▶ **10 adhérents** : 5 individuels et 5 GAEC sur un secteur géographique élargi (rayon de 15 km).
- ▶ Pas de statut spécifique, l'activité de la banque de travail entre dans le cadre de l'entraide définie et régie par le code rural.
- ▶ Une dynamique collective locale forte : CUMA (1999) + banque de travail (2004) + Groupement d'employeur (2010).

ORIGINE DU PROJET

La création de la banque de travail est liée à l'histoire de nos exploitations

- ▶ La diminution du nombre d'agriculteurs sur le secteur amenait à un repli sur soi, il y avait de moins en moins de chantiers d'ensilage.
- ▶ Par ailleurs, les difficultés économiques nous ont aussi amené à repenser nos investissements.
- ▶ Un petit groupe motivé, moteur, convaincu qu'à plusieurs on va plus loin, s'est mobilisé.

LE PRINCIPE

« Simple comme le bonjour » :

Comptabiliser simplement et équitablement les échanges de travail et le prêt de matériel.

Aucun argent n'est échangé.

LES ETAPES DU PROJET

- ▶ Des échanges informels
- ▶ Quelques rencontres pour échanger sur les besoins et les possibilités
- ▶ Deux réunions de cadrage et d'organisation avec l'appui de l'ATAG
- ▶ La signature d'un contrat



DÉVELOPPER l'entraide à travers la banque de travail

« Optimiser le temps et l'utilisation du matériel »

L'ORGANISATION

- ▶ Le groupe "banque de travail" détermine une valeur du temps de travail (à l'heure) et d'utilisation du matériel (à l'heure ou à l'hectare).
- ▶ Les barèmes sont évalués en points crédités ou débités sur le « compte banque de travail » de chaque utilisateur.
- ▶ Chaque membre comptabilise le temps de travail et d'utilisation de matériel sur un carnet à souche « travail fait par X pour Y ».
- ▶ Un point est effectué 1 fois par trimestre et un décompte global 1 fois par an.

LES BENEFCES

Solidaire et sans obligation

- Ce système est souple et est activé en fonction des besoins, des disponibilités et des équipements de chacun.
- Les agriculteurs travaillent ensemble quelle que soit la taille des exploitations.
- « En cas de coup dur l'entraide s'organise très facilement car nous connaissons les exploitations de chaque adhérent et nous ne nous sentons pas redevables. C'est simple et juste ! ».
- « La banque de travail nous apporte de la sécurité et une tranquillité d'esprit tant sur notre organisation du travail que sur le matériel. A nous tous nous avons une plus grande diversité d'équipement. ».
- « Nous comparons les coûts d'utilisation et celui de l'entraide est vraiment le plus faible. Le temps passé est un bon investissement matériel et humain. Avec la banque de travail nous maintenons des relations de voisinage, c'est l'occasion d'échanger des idées. ».

PAROLE D'ÉLEVEURS

« Lancez-vous,
c'est une possibilité
de mieux travailler
de façon efficace, pas chère
et de se sentir moins seul »

Les conditions de réussite

- « Comme dans tous les groupes, il faut accepter qu'il y ait des désaccords. Ça nous arrive à tous à un moment ou à un autre ». Le risque est, au bout d'un moment, de fonctionner entre soi. Il est important d'ouvrir le groupe régulièrement à de nouveaux participants pour favoriser le renouvellement.
- Un état d'esprit, une envie
- Un groupe moteur qui sait gérer le collectif
- Se doter d'un cadre : définir des règles de fonctionnement.
- Tenir une réunion régulière.
- Faire appel à des compétences extérieures si besoin.

POUR ALLER PLUS LOIN :

ATAG : 05 63 48 48 75 / association.atag@gmail.com

Bernard DUCROS - 8 Rte de La Bouysse - 81640 Monestiés - 06 87 25 17 67

Document réalisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Tarn

Avec le soutien de

